

## Appliquez les recommandations de lutte dans les situations à forte progression de capture

*Les captures de chrysomèle sont en augmentation pour la campagne 2017 sur les régions déjà concernées par l'installation de l'insecte. Un seul nouveau foyer au sud d'Angoulême est apparu avec un seul adulte piégé. Dans les régions historiques, l'insecte progresse en nombre de captures et en colonisation du territoire de façon modérée et conforme à l'expérience d'autres pays européens.*

### Le chiffre du mois

**3**, c'est le nombre de Régions concernées par les captures de Chrysomèle du maïs en 2017. Essentiellement en Alsace et Rhône Alpes et dans une moindre mesure en Nouvelle Aquitaine.

## CHRYSMÈLE DU MAÏS, UNE ÉVOLUTION NOTABLE DES CAPTURES LIMITÉE AUX RÉGIONS HISTORIQUES

Cela fait quatre ans que la chrysomèle du maïs est sortie des mesures de quarantaine. Depuis, les partenaires du réseau de surveillance biologique du territoire se mobilisent pour suivre l'évolution et la gestion de cet insecte, qui reste un ravageur potentiel du maïs. Même si nous n'avons pas observé les premiers symptômes de nuisibilité sur les cultures, la mise en œuvre des recommandations de lutte reste essentielle pour maîtriser le développement des populations de l'insecte.

### SITUATION EN RHÔNE ALPES

(Source BSV Rhône Alpes)

#### Des captures en augmentation et qui se généralisent

Le nombre de captures est en augmentation notable en 2017 et a été multiplié par 2,9 par rapport à la campagne 2016. Cette augmentation porte le nombre de captures à 9723 insectes pour un réseau constitué de 88 pièges.

Les zones historiques de piégeage sont toujours les plus concernées et en particulier les Combes de Savoie/ Chambarran, la plaine de l'Ain et de Lyon et les marais de Bourgoin.

Les Marais de Lavours, la plaine de Valence et les Dombes sont également concernés par des captures d'insectes mais dans une moindre mesure. Seule la Loire reste exempte de captures.

Les secteurs géographiques avec la plus forte augmentation des piégeages sont les Combes de Savoie/Chambarran, les marais de Bourgoin, la plaine de l'Ain et du Lyon ainsi que les marais de Lavours. La plaine de Valence reste stable avec un nombre de piégeage limité à 3 insectes.

**On observe 7 pièges supérieurs à 500 captures dont 6 en Combes de Savoie et 1 en Marais de Bourgoin.**

La carte ci-contre illustre le nombre d'insectes piégés par secteur géographique.

#### Recommandations en Rhône Alpes

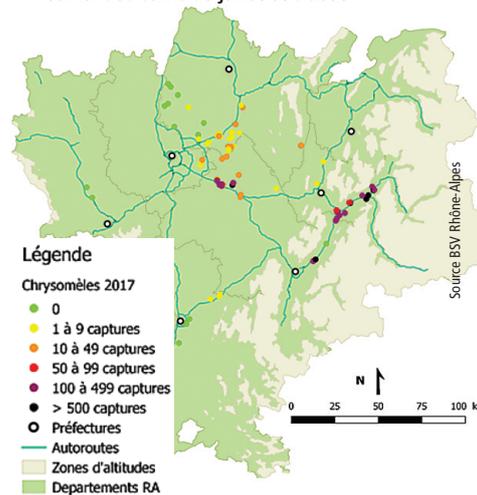
Si le niveau de captures reste en dessous des niveaux de risque de nuisibilité pour les cultures de maïs, il est recommandé de poursuivre les mesures initiées de rupture des assolements de maïs (1 an sur 6)

Dans les Combes de Savoie/Chambarran il est recommandé de privilégier une autre culture que le maïs en 2018 sur les parcelles ayant été concernées par des piégeages élevés en 2017. Ceci afin de freiner l'installation de l'insecte et de retrouver des niveaux de piégeages plus faibles l'année suivante. Ces mesures permettront de retarder l'arrivée des premiers

symptômes de nuisibilité en diminuant les populations de l'insecte.

#### Captures en Rhône-Alpes

Cumul des suivis de juillet et d'août



### SITUATION EN ALSACE

#### Des captures en progression en 2017

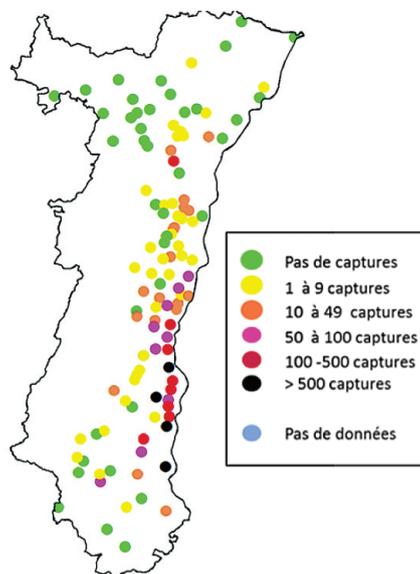
Durant l'été 2017, 144 pièges ont été suivis par les partenaires sur l'ensemble de la région. Ce suivi a permis de confirmer que la chrysomèle du maïs est maintenant bien installée dans la région, et le nombre d'insectes capturés poursuit sa progression inexorable, même si aucun dégât n'a été constaté ou signalé sur les maïs de la région.

5831 insectes ont été identifiés sur 113 pièges différents, répartis sur 76 des 116 communes concernées. Même si ce nombre a augmenté en 2017 (1665 insectes de plus qu'en 2016), cette année est surtout marquée par la confirmation de la présence généralisée de l'insecte en Alsace et en particulier dans la Plaine et la bordure rhénane. Sa présence dans le Kochersberg et vers Brumath, déjà signalée en 2016, s'est confirmée avec parfois des captures significatives dans ces secteurs. Des insectes ont ainsi été identifiés sur près de 2/3 des communes suivies, et sur 80 % des pièges mis en place.

Enfin, contrairement à 2016, aucun piège n'a attiré plusieurs milliers d'insectes comme cela avait été le cas l'année dernière. Ceci n'exclut pas la présence de parcelles fortement infestées, mais qui seraient passées au travers des mailles du réseau de piégeage.

Seulement 4 pièges ont cumulé plus de 500 captures sur la campagne 2017.

### ■ Nombre total de captures en 2017



### Que faire ?

Face à cette situation, nous rappelons que la rotation reste le pivot de la lutte contre cet insecte, dans la mesure où elle est économiquement supportable et/ou techniquement adaptée au système de culture des exploitations.

Pour obtenir des préconisations spécifiques à la région alsacienne, il conviendra de se référer au bulletin de santé du végétal qui adapte le conseil au contexte régional.

### ■ SITUATION EN NOUVELLE AQUITAINE

En 2015 un nouveau foyer a été identifié dans les Pyrénées Atlantiques sur la commune de Ger. Les captures ont progressé de 7 individus capturés en 2015, 45 en 2016 et 109 pour la campagne 2017. Un piège cumule 96 individus capturés.

Un nouveau foyer s'est déclaré en 2017 dans le Nord de la région Nouvelle Aquitaine près d'Angoulême (16400 La Couronne).

## RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ADAPTÉES POUR LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DES POPULATIONS DE CHRYSOMÈLE

La surveillance de la chrysomèle du maïs constitue un socle sur lequel reposeront les recommandations techniques de lutte.

Conformément aux recommandations formulées par la Commission Européenne, l'objectif est de fournir les conseils les plus adaptés pour réduire la densité de population de l'organisme nuisible à un niveau n'entraînant pas de pertes économiques significatives.

Ces conseils seront adaptés en fonction des niveaux de population observés dans le secteur géographique et les caractéristiques des parcelles de la zone considérée (historique maïs, itinéraire technique).

Les moyens de lutte à déployer devront être à l'échelle de la parcelle, en fonction des risques auxquels celle-ci est exposée.

Compte tenu des connaissances actuelles, les facteurs connus influençant fortement la nuisibilité de la chrysomèle du maïs sont l'assolement (succession maïs - maïs favorable au ravageur) et le stress hydrique pendant la période estivale (un stress hydrique prononcé entraîne une forte nuisibilité).

Les autres facteurs agronomiques - protection insecticide contre les larves, décalage de semis - présentent un intérêt technique ou économique plus limité par rapport aux objectifs poursuivis lorsque les niveaux de population sont faibles. L'intérêt de ces techniques pourra être pris en considération dans les situations où les populations seront importantes.

Dans un premier temps, les recommandations techniques porteront uniquement sur l'assolement, avec la rupture de la succession de maïs selon un rythme qui sera ajusté en fonction du niveau de la population du ravageur et de l'exposition au stress hydrique de la parcelle. Ces recommandations feront l'objet d'améliorations et d'ajustements au fil des années en fonction de l'approfondissement des connaissances concernant la nuisibilité de la chrysomèle du maïs dans les différents contextes maïsicoles français.

Echelle de l'analyse de risques :		Région agricole <sup>1</sup>			Parcelle	
Risque de nuisibilité de la chrysomèle du maïs		Pas de capture	Faibles captures sur piège à phéromone <100 ad./piège/an	Captures significatives sur pièges à phéromones >100 ad./piège/an	Faibles captures sur pièges jaunes <5 ad./piège/jour	Captures significatives sur pièges jaunes >5 ad./piège/jour
		+	Stress hydrique faible Pas de recommandation concernant l'ITK	Pas de maïs l'année n+1 dans la parcelle où les 1 <sup>ers</sup> individus ont été capturés en année n (& dans les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n)	Pas de maïs 1 an sur 6	Pas de maïs 1 an sur 4
+++	Stress hydrique fort	Surveillance / Sensibilisation au piégeage	Surveillance des parcelles voisines en année n+1	Pas de maïs 1 an sur 5	Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs l'année suivante

ITK = Itinéraire technique

/ ad. : adultes

/En italique : surveillance

1 Une région agricole est une zone géographique relativement homogène concernant les conditions pédo-climatiques et les types de productions agricoles. L'analyse des risques est réalisée à cette échelle pour la plupart des ravageurs.

Pour des recommandations adaptées, il convient de vous référer aux BSV régionaux.

## SUR LE WEB

### ■ Opter pour le mode de destruction des couverts le plus approprié

Selon les cultures intermédiaires, certains modes de destruction sont plus adaptés que d'autres. Tour d'horizon des possibilités : la destruction chimique, le broyage, l'enfouissement par le labour, l'action du climat sur des espèces gélives, le roulage sur gel ou la destruction par des outils de travail du sol.

Lire l'article et voir la vidéo

## PUBLICATIONS

### ■ Stades du maïs : comprendre les étapes physiologiques du rendement

Cette brochure permettra au lecteur de comprendre et de repérer les étapes physiologiques déterminantes pour optimiser le rendement de la culture du maïs.

Ref 3248 - Prix : 19 € TTC + frais de port

### ■ Index phytosanitaire ACTA - 2018

Cette dernière édition reprend les principes de la protection des plantes et présente la totalité des substances actives homologuées et commercialisées en France. Cet ouvrage est l'outil indispensable pour le choix et l'utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre du plan ÉCOPHYTO.

Ref 190018 - Prix : 46 € TTC + frais de port

A commander sur le site des éditions d'ARVALIS

## ÉVÉNEMENTS

### ■ Réunions techniques maïs

Comme chaque année, les équipes régionales d'Arvalis vous donnent rendez-vous pour faire le point sur la campagne 2017, les résultats d'essais et les recommandations pour préparer 2018.

Voir l'agenda complet des réunions

### ■ Phloème

24 et 25 janvier 2018 - Paris

« Phloème : premières biennales de l'innovation céréalière » est un nouveau rendez-vous scientifique et technique. Son ambition est de favoriser l'émergence de solutions innovantes pour améliorer la multi-performance des systèmes céréalières et de leurs filières et accroître leur utilité sociale en partageant les connaissances les plus récentes, les nouvelles références et les dernières innovations technologiques.

Plus d'infos : [www.phloeme.com](http://www.phloeme.com)

## FORMATIONS

### ■ Accidents du maïs : la méthode pour faire le bon diagnostic

30 janvier 2018 - Agen (47)

Voir le catalogue de formations Arvalis - Terres Inovia : [www.formations-arvalis.fr](http://www.formations-arvalis.fr)